

SALLE	LARGEUR du plafond vitré	DÉVELOPPEMENT des toitures vitrées	PROPORTION des toitures vitrées par rapport au plafond vitré
Lacaze.....	10.00	6.00	0.60 %
Salles françaises des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles.	7.55	6.97	0.92 %
Salle du XIX <sup>e</sup> siècle.....	8.23	16.15	1.96 %
Galerie italienne ou des Sept mètres.....	3.75	5.00	1.33 %

Je n'ai pas la prétention de dégager de ces constatations des règles chiffrées, mais seulement des indications d'expériences.

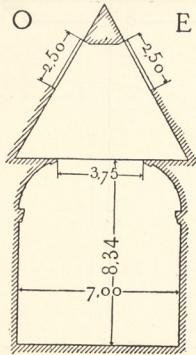


Fig. 724. — Éclairage de la galerie italienne dite Salle des Sept mètres.

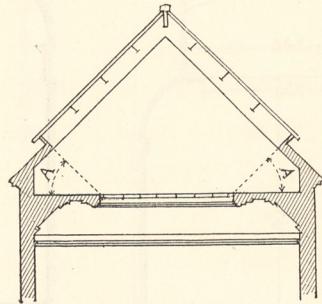


Fig. 725. — Plafond vitré et vitrage de toiture.

Tout d'abord donc, entre le plafond vitré et le chassis de toiture, il faut une hauteur assez grande pour que la lumière du soleil puisse en quelque sorte s'amortir. Vous voyez que dans les bonnes salles du Louvre, cette distance verticale varie de 4<sup>m</sup> 65 à 6<sup>m</sup> 50. Si la toiture vitrée est d'une grande étendue, cette distance augmentera encore : c'est le cas du Salon des Champs-Élysées. On admet en général que, de l'extrémité du plafond vitré à la naissance du chassis de toiture, il faut que l'angle A soit au moins de 45° (fig. 725), ou tout au moins que la partie de vitrage de toiture qui serait en contrebas de cet angle de